

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

PROCÈS-VERBAL de la cinquième assemblée régulière du conseil de quartier de Lairet, tenue le mercredi 4 mai 2021 à 19h, au moyen de la plateforme Zoom.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

| | |
|---------------------------|-----------------|
| M. Jean-François Vallée | Président |
| Mme Julie Tremblay-Potvin | Vice-présidente |
| Mme Adeline Lémeré-Lahaye | Secrétaire |
| M. Jacques Latulippe | Trésorier |
| Mme Claudette Arsenault | Administratrice |
| Mme Flora Charlet | Administratrice |
| Mme Julie Poisson | Administratrice |
| M. Simon Verret | Administrateur |

Il y a quorum

ABSENCES

| | |
|-----------------------|------------------------------------|
| M. Yan Turgeon | Administrateur |
| Mme Geneviève Hamelin | Conseillère municipale de Limoilou |
| M. Christian Erlach | Administrateur |

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTES

| | |
|-----------------------|-------------------------------------|
| Mme Suzanne Verreault | Conseillère municipale de Limoilou |
| M. Daniel Leclerc | Conseiller en consultation publique |

En raison de la pandémie, les membres du conseil de quartier ont participé à une visioconférence. Outre les personnes mentionnées, 7 personnes ont assisté à la rencontre du 4 mai 2021.

ORDRE DU JOUR

- 21-05-01 **Ouverture de l'assemblée**
- 21-05-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 21-05-03 **Période réservée aux conseillères municipales**
- 21-05-04 **Période de question et de commentaires des citoyens**
- 21-03-05 **Enjeux de quartier**
- 5.1 Sécurité routière
 - Problématique des rues Hamilton-Berthiaume-St-Adélar
 - Problématique de la rue de la Bastille
 - Abaissement des limites de vitesse
 - Retrait d'interdiction de virage à droite – Intersection des Chênes/4e avenue
 - Programme de soutien à la mobilisation de la ville de Québec
 - 5.2 Réseau de transport structurant
 - Choix du trajet
 - Voies réservées sur l'autoroute laurentienne
 - Enjeux citoyens et positionnement du CQ
 - 5.3 Sécurité routière
 - Séance d'information sur les limites de vitesse
 - Comité des déplacements actifs et sécuritaires
 - Programme de soutien à la mobilisation de la Ville de Québec
 - Rue partagée
 - 5.4 Place éphémère
 - 5.5 Reconstruction du viaduc et refonte de la 18e rue
 - 5.6 Traversée cyclopédestre de La Concorde
 - 5.7 Boisé de Lairer
 - 5.8 Gestion des ruelles
 - 5.9 Carte des travaux publics
 - 5.10 Terrain du 2100 1re Avenue
 - 5.11 Priorité du CQ Lairer – Élection 2021
 - 5.12 Politique de participation publique
 - Finances du conseil de quartier
 - Réponses aux résolutions
- 21-05-06 **Comités**
- 6.1 Comité de travail sur la sécurité routière 18e Rue / 4e Avenue
 - 6.2 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »
 - 6.3 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles
 - 6.4 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU
 - 6.5 Comité de vigilance des activités portuaires
 - 6.6 Table de concertation vélo
- 21-05-07 **Deuxième période de questions et de commentaires du public**
- 21-05-08 **Fonctionnement du conseil de quartier**
- 8.1 Nomination des officiers
 - 8.2 Adoption du procès-verbal de mars 2021

- 8.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale d'avril 2021
 - 8.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière d'avril 2021
 - 8.5 Approbation du procès-verbal de l'AGA d'avril 2021
 - 8.6 Calendrier des rencontres 2021-2022
 - 8.7 Correspondance
 - 8.8 Rapport annuel
 - 8.9 Trésorerie
- 21-05-09 **Divers**
- 21-05-10 **Levée de l'assemblée**

PROCÈS-VERBAL

21-05-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-François Vallée ouvre l'assemblée à 19 h. Il souhaite la bienvenue aux membres.

21-03-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jean-François Vallée fait la lecture de l'ordre du jour. Il propose l'ajout d'un point 5.13 *Centre de données sur les terrains d'Hydro Québec à Vanier*.

M. Simon Verret, pour sa part, propose d'ajouter, au point 5.14, un point concernant Expo Cité, ainsi qu'au point 5.15, un point concernant les Rendez-vous Limoilou.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe DUMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arseneault, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 4 mai 2021, tel que modifiée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-05-03 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Mme Suzanne Verreault mentionne qu'elle a récemment eu accès à la liste des chantiers routiers à venir. La conseillère explique que les travaux planifiés dans

le quartier ne sont pas majeurs; il s'agit de travaux de réhabilitation, plutôt que de grands chantiers qui nécessitent l'ouverture d'une rue.

La conseillère a également pu assister à une présentation du plan d'intervention du boulevard des Cèdres. Un trottoir sera aménagé pour faciliter les déplacements des piétons. Pour ce faire, des arbres seront déplacés.

21-05-04 PÉRIODE DE QUESTIONS OU DE COMMENTAIRES DES CITOYENS

Aucun suivi.

21-03-05 ENJEUX DE QUARTIER

5.1 Sécurité routière

- Problématique des rues Hamilton-Berthiaume-St-Adélard
- Problématique de la rue de la Bastille

Mme Suzanne Verreault mentionne qu'elle a bien transmis la demande de M. Dalcon. La conseillère est toujours en attente d'une réponse de la part des responsables du dossier, à la Ville.

- Abaissement des limites de vitesse

M. Jean-François Vallée mentionne que les limites de vitesse sont officiellement diminuées dans le quartier. Mme Adeline Lémeré-Lahaye, comme Mme Claudette Arsenault, explique qu'elle n'a pas pu remarquer, pour l'instant, les résultats de ces nouvelles mesures.

M. Simon Verret a remarqué qu'un outil, installé sur la rue de la Concorde, aide les automobilistes à se rappeler leur vitesse. Le même outil a été posé sur la chaussée de la rue des Chênes.

Mme Suzanne Verreault, à la question d'une administratrice, explique que les aménagements temporaires visant à sécuriser la 18^e Rue seront réinstallés cette année.

- Retrait d'interdiction de virage à droite – Intersection des Chênes/4^e avenue

M. Jean-François Vallée a pu constater que l'interdiction de virage à droite à l'intersection de la 4^e Avenue et de la rue des Chênes Est n'est plus d'actualité

depuis les changements liés aux corridors scolaires. Cette nouveauté n'est pas sécuritaire considérant la proximité de la rue des Chênes d'une école primaire.

M. Daniel Leclerc se demande s'il s'agit d'une erreur. Il vérifiera auprès de la Ville.

M. Vallée propose une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 21-CA-28 CONCERNANT L'INTERDICTION DU VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE EN DIRECTION EST À L'INTERSECTION DE LA 4E AVENUE ET DE LA RUE DES CHÊNES

- CONSIDÉRANT que le virage à droite était interdit entre 7h00 et 16h00 sur la rue des Chênes à l'intersection de la 4^e avenue depuis l'instauration du virage à droite au feu rouge,
- CONSIDÉRANT que cette interdiction a été retirée dans la dernière année,
- CONSIDÉRANT que la 4^e avenue est considérée comme un corridor scolaire à cette intersection,
- CONSIDÉRANT que l'école primaire du quartier est située à deux coins de rue de cette intersection,
- CONSIDÉRANT qu'une bande cyclable se trouve sur la 4^e avenue,
- CONSIDÉRANT que la vue est obstruée à cette intersection, obligeant les automobilistes à s'avancer sur la traverse piétonne ainsi que sur la bande cyclable pour voir s'ils peuvent procéder à un virage à droite,
- CONSIDÉRANT les différentes actions liées à la sécurité routière promues par la Ville de Québec dans les dernières années,

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée DUMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier de:

- *Rétablir l'interdiction de virage à droite au feu rouge en direction est à l'intersection de la rue des Chênes Est et de la 4^e avenue*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Jean-François Vallée propose une autre résolution aux administrateurs.

RÉSOLUTION 21-CA-29 CONCERNANT LA PRÉSENTATION, PAR LA VILLE, DE SA STRATÉGIE EN LIEN AVEC LES CHEMINS D'ÉCOLIERS DES ÉCOLES DU QUARTIER

CONSIDÉRANT la réponse négative à la résolution 21-CA-02 de janvier 2021 où le conseil de quartier invitait les représentants de la ville à venir présenter les modifications aux chemins d'écoliers effectuées aux abords des écoles Sainte-Odile et Saint-Albert-le-Grand,

CONSIDÉRANT les modifications effectuées aux abords de l'école Sainte-Odile qui ont pour effet de retirer des traverses piétonnes sécurisées, forçant les jeunes à des détours de plusieurs dizaines de mètres,

CONSIDÉRANT que les modifications effectuées à la signalisation et au marquage au sol inquiètent de nombreux parents et qu'elles ne semblent pas avoir été pensées de façon à maximiser la compréhension d'enfants d'âge scolaire et préscolaire,

CONSIDÉRANT la résolution 21-CA-29 faisant état du retrait d'interdiction de virage à droite au feu rouge à l'intersection de la rue des Chênes et de la 4^e avenue,

SUR PROPOSITION DE Jean-François Vallée, DÛMENT APPUYÉE PAR Julie Poisson, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration :

- Réitère l'invitation de la résolution 21-CA-02 visant à venir présenter aux citoyens de Lairet lors d'une séance du conseil de quartier la stratégie de la Ville de Québec pour la sécurité piétonne aux abords des écoles Sainte-Odile, Saint-Albert-le-Grand et Saint-Paul-Apôtre incluant l'approche de sécurisation des chemins d'écoliers.*
- Invite la ville à travailler avec les parents, écoles et conseils de quartier afin de sécuriser les abords des écoles.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Suzanne Verreault explique qu'elle et Mme Hamelin ont pu assister à une présentation du plan d'aménagement visant à sécuriser les parcours scolaires. La conseillère a pu apprendre que les encadrés, qui remplacent les lignes, ont été dessinés au sol en raison de la présence des feux de circulation. Il semble que la Ville ait bien noté les commentaires des élus. La conseillère pense que les membres du conseil pourraient assister à une présentation du même genre.

- Programme de soutien à la mobilisation de la ville de Québec

M. Jean-François Vallée rappelle que le conseil a récemment choisi de s'associer aux écoles primaires du quartier pour développer un projet qui pourrait profiter du Programme de soutien à la mobilisation de la Ville de Québec. Il aimerait qu'un administrateur prenne en main le comité, et fasse en sorte que les écoles se rencontrent. C'est Mme Adeline Lémeré-Lahaye qui prend cette responsabilité.

M. Daniel Leclerc en profite pour annoncer que la plupart des recommandations du conseil de quartier relatives aux rues partagées ont été retenues.

5.2 Réseau de transport structurant

- Choix du trajet

Mme Suzanne Verreault explique que la Ville a rencontré les commerçants et les résidents du Vieux-Limoilou. Elle recueillera bientôt les commentaires des citoyens du quartier Maizerets, qui pourraient également être concernés par le nouveau trajet.

Du 18 au 24 mai, les citoyens seront appelés à répondre à un questionnaire en ligne visant à développer une grille d'analyse qui aidera la Ville à prendre une décision quant au nouveau trajet.

La conseillère mentionne enfin que la Ville entend toujours revitaliser la 1^{re} Avenue. À une question de Mme Julie Poisson, Mme Verreault répond, par ailleurs, que la Ville appuie la phase II du projet de tramway sur la 1^{re} Avenue.

La Ville se positionnera également par rapport à la décision du gouvernement provincial d'augmenter la capacité routière par l'ajout de voies sur l'autoroute Laurentienne. La municipalité penche plutôt pour l'aménagement d'un boulevard urbain. Mme Suzanne Verreault pense, cela dit, qu'un aménagement particulier de l'autoroute pourrait soutenir la phase II du projet de tramway.

- Voies réservées sur l'autoroute laurentienne

Mme Julie Tremblay-Potvin explique que certains conseils de quartier et organismes du centre-ville se sont rencontrés afin de discuter du projet d'ajout de voies réservées sur l'autoroute Laurentienne. Le conseil de quartier Lairet, comme ses partenaires, craint que le 3^e lien retienne l'attention médiatique, laissant le champ libre au projet d'agrandissement de l'autoroute qui, pourtant,

risque de se réaliser à plus court terme. Le comité suivra donc le dossier de près.

Mme Tremblay-Potvin ajoute que pour le moment, le projet d'agrandissement a été présenté comme un projet vert, alors qu'il n'en est rien; l'ajout de voies réservées ne fait qu'augmenter la capacité routière et, conséquemment, le nombre de voitures qui peut accéder au centre-ville, créant un effet d'entonnoir.

La vice-présidente mentionne que l'enjeu des élections a été soulevé. Le comité craint que le projet devienne une manière de séduire les résidents des banlieues. Mme Flora Charlet rappelle que la question du transport doit être vue d'une manière globale.

- Enjeux citoyens et positionnement du CQ

M. Jean-François Vallée se demande s'il y a une raison pour laquelle le projet, qui portait autrefois le nom de *Réseau de transport structurant*, est désormais désigné par le nom *Tramway*. Mme Adeline Lémeré-Lahaye partage cette préoccupation. Mme Suzanne Verreault mentionne que la Ville revoit actuellement ce qu'elle avait planifié comme circuit pour bonifier l'offre de services.

M. Yan Turgeon présentera une résolution au membre, probablement en juin prochain.

5.3 Place éphémère

Mme Julie Poisson annonce aux administrateurs qu'une place éphémère sera aménagée au Patro Roc-Amador cet été. L'équipe profite déjà de la moitié du budget nécessaire pour réaliser son projet, qui devrait se préciser en juin. L'administratrice réitère son invitation au conseil de quartier d'offrir une partie de son budget de fonctionnement pour animer la Place. Elle invite, en outre, les membres du conseil à lui faire part de leurs idées pour l'animation.

Mme Flora Charlet pense que des légumes pourraient être plantés, et qu'une fête des récoltes pourrait être organisée à la fin de l'été. Mme Julie Poisson lui explique que les Urbainculteurs s'occuperont de verdir la Place. Le conseil consultera les citoyens à cet effet sur Facebook.

M. Jean-François Vallée mentionne qu'une petite place éphémère pourrait aussi être aménagée en face des Galeries Charlesbourg. C'est une organisatrice communautaire du CIUSSS qui est à l'origine de cette initiative.

Au sujet de la placette du parc Sainte-Odile, M. Daniel Leclerc et Mme Suzanne Verreault expliquent :

- Que le projet n'entre pas dans les critères du SPAE, partenaire des places aménagées sur les terrains Ville, mais pas de celles aménagées sur les terrains des commissions scolaires.
- Que le Service des loisirs ne peut pas fournir le matériel nécessaire pour aménager la placette.
- Qu'il aurait fallu inscrire le projet dans l'appel à projets qui prenait fin le 4 mai.
- Qu'une placette, selon la responsable de ce type de projet à la Ville, pourrait être aménagée.

Les membres du conseil connaîtront bientôt les développements du projet.

5.4 Reconstruction du viaduc et refonte de la 18e rue

Le CN déposera ses premières analyses techniques à l'automne, ce qui permettra à la Ville de commencer à planifier ses aménagements. La municipalité n'a pas besoin des analyses complètes pour mener son projet à bien.

5.5 Traversée cyclopédestre de La Concorde

Mme Suzanne Verreault attend toujours des nouvelles de la part de la Ville, qui discute actuellement avec le propriétaire du commerce concerné par l'aménagement de la glissière.

5.6 Boisé de Lairer

La grande corvée de nettoyage du Boisé de Lairer s'est bien déroulée. Près de cinquante citoyens de Lairer et de Maizerets ont été au rendez-vous.

M. Simon Verret mentionne que beaucoup de déchets ont été récoltés, dont une sècheuse, un divan, un matelas, de vieux vélos et d'autres gros meubles et appareils électroménagers. Il semble que le boisé serve, entre autres, de champ de tir, de refuge pour certains sans-abris, et de lieu de rassemblement, ou certaines personnes font des feux.

Les administrateurs pensent que le boisé, un espace vaste laissé à l'état sauvage, mérite d'être entretenu, revitalisé et sécuriser.

M. Simon Verret pense que des pancartes devraient être installées pour inviter les gens à garder le parc propre. Mme Adeline Lémeré-Lahaye pense qu'en devenant la propriété de la Ville, le boisé pourrait être mieux surveillé.

5.7 Gestion des ruelles

Aucun suivi.

5.8 Carte des travaux publics

Aucun suivi supplémentaire.

5.9 Terrain du 2100 1^{re} Avenue

Le terrain du 2100 1^{re} Avenue, qui est très vaste, mais laissé à l'abandon depuis plusieurs années, serait extrêmement contaminé. Il sert actuellement de stationnement clandestin. Le conseil de quartier entend rédiger une résolution à cet effet, ou s'exprimer dans le cadre de la Vision 1^{re} Avenue.

5.10 Priorité du CQ Lairet – Élection 2021

Considérant les élections municipales qui approchent, le conseil de quartier aimerait rédiger une liste de ses priorités afin de connaître les positions des candidats relativement aux sujets qui l'intéressent. M. Yan Turgeon s'occupera de rédiger cette liste, après avoir consulté les administrateurs.

Mme Julie Poisson pense que la question des places en CPE pourrait être ajoutée à la liste de priorités.

5.11 Politique de participation publique

- Finances du conseil de quartier

M. Jean-François Vallée veut revenir sur le sujet de la Politique de participation publique. Il explique que le budget de fonctionnement du conseil de quartier, pour le moment, est de 1500 \$ annuellement, ce qui est insuffisant. Il sert principalement à payer les services de la secrétaire de rédaction, l'abonnement du conseil à Monlimoilou.com, la promotion Facebook de ses activités tout au long de l'année, les frais de gardiennage des administrateurs les soirs des rencontres et son inscription au Registre des entreprises.

Ce budget est le même pour tous les conseils de quartier, qui finissent souvent l'année avec un déficit. Ce sera d'ailleurs le cas du conseil de Lairet, qui devra

produire une résolution pour obtenir des sommes de la part de la Ville afin de boucler son année financière.

M. Daniel Leclerc explique que des rencontres en lien avec le financement des conseils de quartier auront bientôt lieu.

- Réponses aux résolutions

M. Jean-François Vallée pense que le conseil devra assurer un meilleur suivi de ses résolutions. Il pense que les administrateurs pourraient soulever le point lors des rencontres en lien avec la Politique. Un outil de suivi pourrait aussi être mis sur pied.

5.12 Centre de données sur les terrains d'Hydro Québec à Vanier

Une demande de consultation en lien avec l'aménagement d'un Centre de données sur les terrains d'Hydro-Québec aura bientôt lieu. Comme le projet pourrait avoir un impact sur le quartier, les membres s'y intéresseront.

5.13 Expo-Cité

M. Simon Verret explique que les citoyens et certains conseils de quartier ont eu l'occasion d'échanger avec l'équipe d'ExpoCité. Manque de verdure, enclavement et difficulté d'accès au site en transport en commun sont quelques-unes des problématiques auxquelles veut s'attaquer Mme Catherine Chenier, directrice d'ExpoCité. L'équipe veut également populariser le secteur, incluant son boisé.

M. Jean-François Vallée mentionne que les plaintes en lien avec ExpoCité peuvent être déposées au 3-1-1.

5.14 Rendez-vous Limoilou

M. Simon Verret mentionne qu'une demande de financement pour la troisième mouture des Rendez-Vous Limoilou, visant à cibler les enjeux des quartiers, incluant ceux des populations vulnérables, sera déposée au début du mois de juin. Le conseil de quartier Lairet participera au projet.

21-05-06 COMITÉS

6.1 Comité de travail sur la sécurité routière 18e Rue / 4e Avenue

Aucun autre suivi.

6.2 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »

Aucun suivi.

6.3 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles

Deux rencontres ont eu lieu depuis mars, l'une en lien avec le PMO (Plan de mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles), l'autre avec le projet-pilote de collecte des résidus alimentaires. Mme Adeline Lémeré-Lahaye explique :

- Que malgré une fermeture de vingt-cinq jours, l'écocentre a reçu, en 2020, 20 % plus de déchets qu'en 2019. Les visites, elles, ont augmenté de 8,2 %.
- Que 25 tonnes de déchets ont été récoltées par les écocentres mobiles.
- Qu'aucun nouveau site de compostage urbain n'a été aménagé.
- Que le centre de tri a ralenti ses activités de 42 % en raison de la pandémie et du ralentissement des activités des industries.
- Que des ateliers, malgré la pandémie, ont été organisés dans certaines écoles afin de sensibiliser les enfants au tri. La Ville poursuivra ses efforts, en 2021.
- Que des activités de sensibilisation ont été organisées pour sensibiliser les citoyens au recyclage et au tri, entre autres.

Au sujet du projet-pilote de collecte des résidus alimentaires, l'administratrice mentionne :

- Que près de 8000 personnes ont participé au projet. Ce n'est que 0,4% des participants qui ont eu du mal à trier leurs déchets.
- Que les participants du projet-pilote ont apprécié les contenants de 13 litres, et la couleur mauve. Ils ont été interrogés sur tous les aspects du matériel qui leur a été distribué (couleur, taille, poids, provenance, etc.)
- Qu'un peu plus de 91% des résidus ont été récupérés.
- Qu'un prochain projet-pilote aura lieu, entre autres pour confirmer l'efficacité du sac final.

Mme Julie Tremblay-Potvin se réjouit du succès du projet-pilote. Elle a hâte d'assister à son déploiement.

6.4 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

Mme Claudette Arsenault n'a toujours pas eu de nouvelles du comité. Une rencontre devrait avoir lieu le 15 juin prochain.

6.5 Comité de vigilance des activités portuaires

Le Port a redéposé un mémoire. Les ministères, eux, n'ont pas changé d'avis.

6.6 Table de concertation vélo

M. Simon Verret mentionne que la Ville a annoncé la mise sur pied d'un nouveau système de vélo-partage à assistance électrique. Le projet a fait l'objet d'une demande financière au programme d'aide au développement du ministère des Transports du Québec.

Peu de vélos électriques seront mis à la disposition des citoyens la première année (cent en tout). La flotte grandira, année après année, pour atteindre mille bicyclettes. Il n'y aura pas de station de vélo partage cet été dans Lairet, mais les membres aimeraient profiter du service en 2022.

M. Verret ajoute qu'un mémoire a été déposé par la Table de concertation vélo dans le cadre de la consultation de la Ville sur la mobilité active. Différentes propositions figurent dans ce document, dont l'amélioration du réseau cyclable en un réseau quatre saison, protégé, confortable, continu et sans interruption, l'aménagement de stationnements pour vélo, l'intégration de la Table au comité réfléchissant à la Stratégie de sécurité routière, ainsi qu'une meilleure promotion de la mobilité active.

La Table rencontrera bientôt l'organisme Accès transports viables afin de rédiger avec elle une liste des artères à sécuriser de façon prioritaire. Elle acheminera ensuite cette liste à la Ville. M. Simon Verret communiquera avec M. Yan Turgeon pour connaître les priorités du conseil de quartier à cet effet.

21-05-07 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun suivi.

21-05-08 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

8.1 Nomination des officiers

RÉSOLUTION 21-CA-30 CONCERNANT LA NOMINATION D'UN PRÉSIDENT DU CONSEIL DE QUARTIER

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de nommer M. Jean-François Vallée président du conseil de quartier Lairet, son mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 21-CA-31 CONCERNANT LA NOMINATION D'UN VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE QUARTIER

SUR PROPOSITION DE Mme Adeline Lémeré-Lahaye, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jean-François Vallée, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de nommer Mme Julie Tremblay-Potvin vice-présidente du conseil de quartier Lairet, son mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 21-CA-32 CONCERNANT LA NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER

SUR PROPOSITION DE, Mme Adeline Lémeré-Lahaye DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jean-François Vallée, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de nommer Mme Flora Charlet secrétaire du conseil de quartier Lairet, son mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 21-CA-33 CONCERNANT LA NOMINATION D'UN TRÉSORIER DU CONSEIL DE QUARTIER

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de nommer M. Jacques Latulippe trésorier du conseil de quartier Lairet, son mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 21-CA-34 CONCERNANT LES SIGNATAIRES DES CHÈQUES DU CONSEIL DE QUARTIER

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Yan Turgeon, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de retirer à M.

Yan Turgeon la responsabilité de signer les chèques du conseil de quartier Lairet, et de l'attribuer à M. Jean-François Vallée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Tous les administrateurs qui représentaient le conseil de quartier à un comité poursuivent leur mandat, en 2021. Mme Adeline Lémeré-Lahaye cède toutefois sa place à M. Simon Verret à la Table de concertation vélo. L'administrateur assistait déjà aux rencontres de ce groupe.

8.2 Adoption du procès-verbal de mars 2021

RÉSOLUTION 21-CA-35 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MARS 2021

SUR PROPOSITION DE Mme Adeline Lémeré-Lahaye DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter le procès-verbal de son assemblée régulière de mars 2021, considérant l'ajout de la résolution de Mme Catherine Bossé-Sabourin en lien avec les parcs canins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale d'avril 2021

RÉSOLUTION 21-CA-36 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE D'AVRIL 2021

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter le procès-verbal de son assemblée spéciale d'avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4 Adoption du procès-verbal d'avril 2021

RÉSOLUTION 21-CA-37 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'AVRIL 2021

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Adeline Lémeré-Lahaye, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du

conseil de quartier d'adopter le procès-verbal de son assemblée régulière d'avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5 Approbation du procès-verbal de l'AGA d'avril 2021

Les membres du conseil de quartier prennent acte du procès-verbal de l'assemblée générale d'avril 2021, qui sera approuvé lors de l'assemblée générale annuelle de 2022.

8.6 Calendrier des rencontres 2021-2022

Les membres conviennent de maintenir les rencontres du conseil de quartier tous les deuxièmes mercredis du mois.

8.7 Correspondance

La caisse Desjardins de Limoilou a annoncé un investissement de 1000\$ en environnement dans Limoilou. M. Jean-François Vallée pense que le conseil de quartier pourrait proposer des projets pour améliorer la qualité de l'air ou le verdissement dans le quartier. Mme Suzanne Verreault explique que la caisse est, en effet, ouverte à financer, conjointement à la Ville, les initiatives vertes.

8.8 Rapport annuel

Aucun suivi.

8.9 Trésorerie

Le 10 mai 2021, le solde du compte bancaire du conseil était de 3731,66\$.

RÉSOLUTION 21-CA-38 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Adeline Lémeré-Lahaye, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le paiement de 100\$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour la rédaction du procès-verbal de la rencontre de mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 21-CA-39 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA PUBLICITÉ FACEBOOK DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CONSEIL DE QUARTIER

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de rembourser, à M. Jean-François Vallée, la somme de 15,40\$ + 2,29\$ (enveloppes pour chèque) pour l'achat de publicité Facebook visant à promouvoir l'assemblée générale annuelle d'avril du conseil de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-05-09 DIVERS

Aucun suivi.

21-05-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de lever l'assemblée à 21h14.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signé

Jean-François Vallée
Président

Signé

Flora
Secrétaire

Charlet